



COMPTE ADMINISTRATIF

2015

BUDGET

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

BORDEREAU DE DEPOT DES DOCUMENTS BUDGETAIRES VALANT ACCUSE DE RECEPTION

Nom de la collectivité :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BOURGES
BOURGES PLUSSO = Sans objet
NC = non concerné

NATURE DES DOCUMENTS	Principal	Eau	Assainissement Collectif	Spanc	Chancellerie	Comitec	Lahitolle	Voie Romaine	Archéologie Préventive	Moutet	Activités locatives
Débat d'orientation budgétaire											
Budget primitif											
Délibération de vote du budget											Transmis
Compte administratif	2	2	2	2	2	2	2		2	2	
Délibération de vote du Compte administratif	2	2	2	2	2	2	2		2	2	Transmis
Délibération d'affectation du résultat											
Etat des restes à réaliser	2	2	2		2		2				
Délibération d'approbation du compte de gestion	Transmis	Transmis	Transmis	Transmis	Transmis	Transmis	Transmis		Transmis	Transmis	
Budget supplémentaire	2	2	2	2	2	2	2		2	2	
Décision modificative (hors délibération)											

Observations : (cadre réservé à l'administration)Cachet de la commune et signature du maire :Pour le Président et par délégation,
Le Directeur-Général des Services,

François POUPLY

A Bourges,

le 28 Juin 2016

Cachet de réception en Préfecture :

Préfecture du Cher, 13

- 6 JUL 2016



	REPUBLIQUE FRANCAISE				
	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BOURGES EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE				
	SEANCE DU 27 JUIN 2016 à 18h00 Salle de Conférence du Palais d'Auron, Boulevard Lamarck, à BOURGES				
Nombre de membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés (hors Pouvoir)	Absents	Date de la convocation
52	38	9	2	3	20 juin 2016

Présents : Pascal BLANC, Aymar de GERMAY, Daniel BEZARD, Maxime CAMUZAT, Gérard SANTOSUOSSO, Yvon BEUCHON, Patrick BARNIER, Bernadette GOIN, Corinne SUPLIE, Daniel GRAVELET, Rodolphe BESTAZZONI, Robert HUCHINS, Denis POYET, Bernard BILLOT, Alain MAZÉ, Catherine VIAU, Véronique FENOLL, Philippe MERCIER, Benoit CHALON, Marcella MICHEL, Philippe MOUSNY, Marie-Odile SVABEK, Martial REBEYROL, Danielle SERRE, Bénédicte BERGERAULT, Annie MORDANT, Frédéric CHARPAGNE, Christelle PRENOIS, Eric MESEGUER, Irène FELIX, Jean-Michel GUERINEAU, Agnès SINSOULIER, Kévin GUEGUEN, Françoise CAMPAGNE, Olivier ALLEZARD, Emmanuel DUMARÇAY, Mireille GARON, Philippe JOLIVET

Excusés : Yannick BEDIN, Martine DANCHOT

Absents : Catherine PELLERIN, Wladimir d'ORMESSON, Olivier PERRIN

Pouvoirs : Nathalie BONNEFOY à Frédéric CHARPAGNE, Pierre-Antoine GUINOT à Philippe MOUSNY, Audrey DI PRIMA à Véronique FENOLL, Marie-Hélène BIGUIER à Jean-Michel GUERINEAU, Gérald FRAGNIER à Irène FELIX, Agnès MENEZ à Yvon BEUCHON, Paulette PIETU à Daniel BEZARD, Nadine MOREAU à Gérard SANTOSUOSSO, Roland GOGUERY à Alain MAZÉ

Monsieur Kévin GUEGUEN et Monsieur Emmanuel DUMARÇAY sont désignés secrétaires de séance.

Domaine : Décisions budgétaires - 7.1.2

- 25 -

Compte Administratif 2015 - Budgets Annexes Assainissement Collectif et Assainissement Non Collectif

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire élit un Président spécifique de séance.

M. Aymar de GERMAY, 1^{er} Vice-Président, est élu Président de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 ;

Vu l'avis favorable de la Commission Économie, Finances, Prospective, Contractualisation du 13 juin 2016 ;

Budget Annexe Assainissement Collectif :

Considérant que le Compte Administratif 2015 du Budget Annexe Assainissement Collectif s'établit comme suit :

INVESTISSEMENT			FONCTIONNEMENT	
Recettes 2015 - a	4 127 646,72		Recettes 2015 - d	10 955 045,23
Dépenses 2015 - b	3 807 161,12		Dépenses 2015 - e	9 136 198,58
Solde d'exécution 2015 (a-b)	320 485,60		Résultat exercice 2015 (d-e)	1 818 846,65
Solde d'exécution 2014 reporté - c	-508 507,74		Résultat exercice 2014 reporté - f	1 094 689,07
Solde de clôture (a-b+c) = A	-188 022,14		Résultat de clôture 2015 (d-e+f)	2 913 535,72
RESTES A REALISER			SYNTHESE	
	INVEST.	FONCT.		
Restes à réaliser recettes - g	364 560,00	0,00	Résultat de fonct. clôture 2015	2 913 535,72
Restes à réaliser dépenses - h	1 810 331,88	10 000,00	Solde d'invnt de clôture 2015	-188 022,14
Solde restes à réaliser (g-h) = B	-1 445 771,88	-10 000,00	Fonds de roulement avant RAR	2 725 513,58
			Solde des RAR	-1 455 771,88
Solde de Clôture après RAR = A+B	-1 633 794,02	2 903 535,72	Fonds de roulement après RAR	1 269 741,70
			<i>soit le montant disponible au BS</i>	

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2015 présente un excédent de 2 913 535,72 € contre 2 974 179,06 € en 2014. Ce résultat devra faire l'objet d'une décision en matière d'affectation.

DETERMINATION DES RESULTATS 2015

A) Les mouvements réels

Le tableau suivant synthétise les principaux agrégats du compte administratif pour 2015 exprimés en mouvements réels :

mvts réels	2 014	2015	Var %
Recettes de fonctionnement	10 368 717,40	10 735 534,12	3,54%
Dépenses de fonctionnement	7 484 309,25	7 486 914,55	0,03%
Autofinancement de l'exercice en €	2 884 408,15	3 248 619,57	12,63%
<i>Autofinancement en % des recettes</i>	<i>27,82%</i>	<i>30,26%</i>	8,78%
Recettes d'inv hors emprunt	134 890,66	172 300,00	27,73%
Emprunts (hors revolving)	375 731,54	400 000,00	6,46%
Dépenses d'inv hors dette	2 638 762,92	2 867 588,60	8,67%
Rbt dette	630 808,32	693 488,71	9,94%
Besoin de financement de l'exercice	2 758 949,04	2 988 777,31	8,33%
Solde de l'exercice	125 459,11	259 842,26	107,11%
Résultats antérieurs	2 340 212,21	2 465 671,32	5,36%
Fds de roulement avant RAR	2 465 671,32	2 725 513,58	10,54%
Solde des restes à réaliser	-1 370 982,25	- 1 455 771,88	6,18%
Fds de roulement après RAR	1 094 689,07	1 269 741,70	15,99%
Encours de dette au 31/12 - €	8 319 616,00	8 026 127,29	-3,53%
Encours/épargne brute (nbre années)	2,88	2,47	-14,34%
Encours /recettes fonct	80,24%	74,76%	-6,82%

Les recettes réelles de fonctionnement (hors mouvements d'ordre) s'établissent à 10 735 534,12 € contre 10 368 717,40 € en 2014, soit en augmentation de 3,54%

Les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de 0,03 %, passant de 7 484 309,25 € en 2014 à 7 486 914,55 € en 2015.

Il en résulte un excédent réel de fonctionnement de 3 248 619,57 € contre 2 884 408,15 € en 2014, soit une épargne brute en augmentation de 12,63 %. A noter qu'en 2015, nous revenons au niveau d'épargne de l'exercice 2013 (3 230 987,22 €).

Hors prise en compte de l'affectation en réserves des résultats antérieurs, les recettes d'investissement s'élèvent à 572 300 €.

Les dépenses réelles d'investissement (dépenses d'équipement et remboursement de la dette) s'élèvent à 3 561 077,31 € (3 269 571,24 € en 2014).

Le besoin de financement d'investissement en 2015 (2 988 777,31 €) est intégralement couvert par l'autofinancement. Un solde positif est dégagé sur l'exercice à hauteur de 259 842,26 € (contre 125 459,11 € en 2014). Les évolutions de ces postes seront détaillées ci-après.

B) Les mouvements d'ordre et reports à nouveau

Les mouvements d'ordre (amortissements, écritures de tenue d'actif...) s'équilibrent en dépenses et en recettes pour un montant total de 1 895 367,84 € de la manière suivante :

- Dépenses de fonctionnement : 1 649 284,03 € (dotations aux amortissements, provisions ...)
- Dépenses d'investissement : 246 083,81 € (opé. patrim., reprise subventions ...)
- TOTAL 1 895 367,84 €**
- Recettes de fonctionnement : 219 511,11 € (reprise sur subventions d'inv ...)
- Recettes d'investissement : 1 675 856,73 € (amort., opé° patrimoniales, provisions ...)
- TOTAL 1 895 367,84 €**

Il convient de noter qu'en décembre 2015, le Conseil Communautaire a délibéré en faveur du régime budgétaire des provisions (écritures d'ordre). Ainsi, 46 500 € ont été provisionnés pour les impayés du budget Assainissement Collectif.

Ces mouvements d'ordre portent les résultats par section à :

- + 1 818 846,65 € en fonctionnement – hors restes à réaliser
- - 1 559 044,39 € en investissement – hors restes à réaliser.

Le résultat de fonctionnement de clôture après prise en compte du report à nouveau de l'exercice 2014 (1 094 689,07 €) est porté à 2 913 535,72 €.

Le solde d'exécution de clôture en investissement, après prise en compte du solde déficitaire 2014 (508 507,74 €) et de l'affectation en réserves d'une partie du résultat 2014 (1 879 489,99 €) est ramené à - 188 022,14 €.

Les restes à réaliser (RAR)

Les restes à réaliser correspondent aux dépenses engagées et non mandatées au 31 décembre 2015 et aux recettes justifiées non émises à cette date.

En fonctionnement, 10 000 € de restes à réaliser en dépenses sont à constater et correspondent à une subvention relative à la solidarité internationale.

En investissement, figurent en restes à réaliser 1 810 331,88 € de dépenses d'équipement et 346 560 € en recettes correspondant à des subventions restant à percevoir pour l'auto-surveillance des réseaux (318 010 € de la part de l'Agence de l'Eau) et 46 550 € de subvention versée par l'Agence de l'Eau pour financer une partie de l'Assistance à Maitrise d'Ouvrage de la STEP Communautaire. Compte tenu de ces reports de crédits, le besoin de financement de clôture de la section d'investissement est de 1 633 794,02 €. C'est ce déficit que le Conseil Communautaire sera invité à couvrir par l'affectation d'une partie du résultat de fonctionnement.

Le montant disponible pour le financement du prochain budget supplémentaire s'établit à 1 269 741,70 € soit le besoin de financement de la section d'investissement après RAR, corrigé du résultat de fonctionnement (2 913 535,72 €).

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A) – Les recettes réelles

Les recettes réelles de fonctionnement de l'exercice 2015 comparées à celles de 2014 se répartissent ainsi :

Chapitres	Rappel CA 2014	CA 2015	Evol 2015/2014	Structure 2014	Structure 2015
013 Atténuation de charges	36 970,44	14 979,39	-59,48%	0,36%	0,14%
70 Produits des services	9 896 038,06	10 150 351,99	2,57%	95,44%	94,55%
74 Dotations et participations	0	33410,85	n.s	n.s	0,31%
75 Produits de gestion courante	315 651,50	316 015,78	0,12%	3,04%	2,94%
77 Produits exceptionnels	120 057,40	213 176,11	77,56%	1,16%	1,99%
78 Reprise sur amort. exceptionnels		7 600,00	n.s	n.s	0,07%
TOTAL	10 368 717,40	10 735 534,12	3,54%	100,00%	100,00%

Il convient de noter les évolutions des chapitres suivants :

- Produits des services : ce chapitre est principalement constitué des redevances facturées aux usagers du service. Elles représentent en 2015 un montant total de 8 343 k€, soit une évolution de 7 % par rapport à l'année 2014.
A contrario, les Participations pour raccordement (PRE), les Participations pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) et les Participations pour Branchement représentent 843 k€ en 2015 et diminuent de - 26 % par rapport à l'exercice 2014.

Enfin la redevance pour modernisation des réseaux de collecte est équivalente à celle perçue sur l'exercice 2014 (868 k€ en 2015 contre 846 k€ en 2014). Enfin, le personnel payé sur le budget Assainissement Collectif et mis à disposition du SPANC est refacturé pour l'exercice 2015 à hauteur de 94 k€.

- Produits de gestion courante : ce chapitre comprend principalement les travaux d'assainissement facturés (154 818,53 € en 2015 contre 190 680,76 € en 2014) et les produits liés au traitement des matières de vidange et lixiviats, en augmentation par rapport à l'année précédente (161 197,25 € en 2015 contre 124 970,74 € en 2014).
- Produits exceptionnels : ce chapitre est en hausse de 78 % par rapport à 2014. Cela s'explique par la comptabilisation en 2015 d'une recette de 75 000 € relative au protocole signé avec SFR suite aux carences d'exécution des prestations (part Assainissement Collectif, soit 25 % du montant global). Par ailleurs, une régularisation en faveur de Bourges Plus relative à la redevance de modernisation des réseaux versée par l'Agence de l'Eau a été réalisée en 2015 pour un montant de 86 822 €.

A) – Les dépenses réelles

Les dépenses réelles de fonctionnement de l'exercice 2015 se répartissent ainsi par chapitre :

Chapitres	Rappel CA 2014	CA 2015	Evol 2015/2014	Structure 2014	Structure 2015
011 - Charges à caractère général	2 786 890,02	2 765 185,42	-0,78%	37,24%	36,93%
012 - Charges de personnel	3 181 384,91	3 257 457,76	2,39%	42,51%	43,51%
014 - Atténuations de produits	848 000,00	868 687,00	2,44%	11,33%	11,60%
65 - Autres charges courantes	38 763,93	46 145,63	19,04%	0,52%	0,62%
66 - charges financières	368 523,76	338 757,12	-8,08%	4,92%	4,52%
67 - Charges exceptionnelles	253 146,63	210 681,62	-16,77%	3,38%	2,81%
68 - Dotations aux provisions et aux dépréciations	7 600,00	0,00	-100,00%	0,10%	0,00%
TOTAL	7 484 309,25	7 486 914,55	0,03%	100,00%	100,00%

Il faut principalement noter les éléments suivants :

- Charges à caractère général : elles diminuent de - 0,78% par rapport à 2014. Elles correspondent principalement aux fluides (417 795,60 €, représentant 15% du chapitre) et aux prestations externalisées de traitement des boues et des matières de vidange (884 187,80 € en 2015, soit 32% des dépenses de ce chapitre).
- Charges de personnel : elles comprennent les dépenses des agents directement affectés au service (2 709 702,12 €) et la quote-part des agents du budget principal (547 755,64 €).
- Atténuations de produits : il s'agit du reversement de la redevance pour modernisation des réseaux de collecte à l'Agence de l'Eau.
- Autres charges de gestion courante : correspond principalement aux admissions en non-valeur délibérées à la fin de l'année 2015.
- Charges financières : correspond aux charges d'intérêts pour le remboursement de la dette.
- Charges exceptionnelles : correspondant principalement à des dégrèvements accordés, en diminution par rapport à l'exercice précédent (210 681,62 € en 2015 contre 253 146,63 € en 2014).

- Dotations aux provisions : en décembre 2015, le Conseil Communautaire a délibéré en faveur du régime de provisions budgétaires. Les provisions réalisées pour les impayées en 2015 sont donc constatées en mouvements d'ordre et s'équilibrent en dépenses de fonctionnement et en recettes d'investissement).

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A) – Les recettes réelles

Elles se répartissent par chapitre comme suit :

Recettes d'investissement - hors RAR	Rappel CA 2014	CA 2015	Evol 2015/2014	Structure 2014	Structure 2015
1068 - Résultat mis en réserves	1 854 941,88	1 879 489,99	1,32%	78,41%	76,66%
13 - Subventions d'investissement	133 774,87	172 300,00	28,80%	5,66%	7,03%
16 - Emprunts et dettes (hors revolving)	375 731,54	400 000,00	6,46%	15,88%	16,31%
23 - Immobilisations en cours	1 115,79		-100,00%	0,05%	0,00%
TOTAL	2 365 564,08	2 451 789,99	3,65%	100,00%	100,00%

Près de 76% de ces recettes correspondent à des réserves (résultats antérieurs affectés en investissement).

Les subventions perçues représentent environ 7% des recettes et sont décomposées comme suit :

→ Opération « Transfert des effluents de Pont Vert vers Marmagne » :

- 53 900 € versés par l'Agence de l'Eau
- 33 000 € versés par le Conseil Départemental du Cher,

→ Opération « Tranche 2 - Auto-surveillance des Réseaux » : 63 420 € correspondant à un premier acompte versé par l'Agence de l'Eau,

→ Travaux réalisés auprès des particuliers pour la mise en place d'un dispositif de prélèvement pour un montant total de 21 980 € en 2015.

Le chapitre « Emprunts et dette assimilées » est principalement composé d'un nouvel emprunt consolidé auprès de la Banque Postale pour 400 000 €.

B) – Les dépenses réelles

Elles se présentent ainsi :

Dépenses d'investissement - hors RAR	Rappel CA 2014	CA 2015	Evol 2015/2014	Structure 2014	Structure 2015
16 - Rbt d'emprunts (hors revolving)	630 808,32	693 488,71	9,94%	19,29%	19,47%
20 - Immobilisations incorporelles	31 712,60	72 497,54	128,61%	0,97%	2,04%
21 - Immobilisations corporelles	218 668,92	273 082,59	24,88%	6,69%	7,67%
23 - Immobilisations en cours	2 388 381,40	2 522 008,47	5,59%	73,05%	70,82%
TOTAL	3 269 571,24	3 561 077,31	8,92%	100,00%	100,00%

Il convient de noter les éléments suivants :

- Immobilisations incorporelles : en augmentation de + 128 % par rapport au CA 2014, cette hausse s'explique par la réalisation des études relatives à la STEP Communautaire qui ont été réalisées en 2015 et qui représentent 80 % de ce chapitre.
- Immobilisations corporelles : ce poste est notamment constitué en 2015 de matériel roulant (42 % de ce chapitre), des équipements d'exploitation acquis par le service (45 % du chapitre) et de matériel informatique (11%).

- Immobilisations en cours : ce chapitre représente 70 % des dépenses d'investissement. Il est principalement constitué des travaux réalisés sur les bâtiments d'exploitation (380 178,18 €) et des travaux réalisés sur les réseaux (1 635 k€ en 2015). Par ailleurs, la mise en place de l'auto-surveillance des réseaux a nécessité la réalisation de travaux d'un montant total de 405 737,92 €.

LA DETTE

L'encours de dette du Budget Assainissement Collectif était de 8 319 616,45 € au 31/12/2014.

Un nouvel emprunt de 400 000 €, contractualisé auprès de la Banque Postale en 2014, a été mobilisé au cours de l'exercice.

L'amortissement de la dette s'est élevé à 693 488,71 €. L'encours de dette au 31/12/15 s'établit ainsi à 8 026 127,29 €, soit en diminution de - 3,53 % par rapport à 2014. Il représente 74,76 % des recettes réelles de fonctionnement (80,24% en 2014).

La capacité de désendettement, exprimée en nombre d'années d'épargne brute, est de 2,47 (contre 2,88 en 2014).

Le taux moyen pour la dette du budget annexe Assainissement Collectif est de 4,09 % et la durée moyenne de vie résiduelle de l'encours au 31 décembre 2015 est de 11 ans et 6 mois.

Budget Annexe Assainissement Non Collectif (SPANC):

Le Compte Administratif 2015 du Budget Annexe Assainissement Non Collectif s'établit comme suit :

INVESTISSEMENT			FONCTIONNEMENT	
Recettes 2015 - a	628,00		Recettes 2015 - d	122 584,18
Dépenses 2015 - b	0,00		Dépenses 2015 - e	131 957,07
Solde d'exécution 2015 (a-b)	628,00		Résultat exercice 2015 (d-e)	-9 372,89
Solde d'exécution 2014 reporté - c			Résultat exercice 2014 reporté - f	47 107,18
Solde de clôture (a-b+c) = A	628,00		Résultat de clôture 2015 (d-e+f)	37 734,29
RESTES A REALISER			SYNTHESE	
	INVEST.	FONCT.		
Restes à réaliser recettes - g	0,00	0,00	Résultat de fonct. clôture 2015	37 734,29
Restes à réaliser dépenses - h	0,00	0,00	Solde d'invnt de clôture 2015	628,00
Solde restes à réaliser (g-h) = B	0,00	0,00	Fonds de roulement avant RAR	38 362,29
Solde de Clôture après RAR = A+B	628,00	0,00	Solde des RAR	0,00
			Fonds de roulement après RAR	38 362,29
			<i>soit le montant disponible au BS</i>	

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

En 2015, les dépenses de fonctionnement représentent 131 957,07 € (contre 132 487,51 € en 2014).

Elles sont constituées :

- Des charges à caractère général : représentant 35 961,69 € (contre 25 062,50 € en 2014), correspondant aux charges d'occupation du PRADO pour 25 007,03 € (il convient de noter que les fluides étaient pris en charge en 2014 sur le budget Principal et ont fait l'objet d'une ventilation par budgets en 2015).
- Des charges de personnel : 94 853,84 €, correspondant au salaire des agents du SPANC, initialement payés sur le budget assainissement collectif et refacturés en fin d'année.
- Charges de gestion courante : correspondant aux admissions en non valeurs approuvées en fin d'année, soit 170,46 €.
- Charges exceptionnelles : représentant 343,08 € et correspondant à des titres annulés sur exercice antérieurs.

Les recettes de fonctionnement représentent 122 584,18 € en 2015. Elles sont principalement constituées des redevances d'assainissement non collectif, à savoir 117 967,93 € (contre 121 032,35 € en 2014).

En 2015, l'Agence de l'Eau a versé une subvention de 4 434,45 € pour le contrôle de conception et de réalisation des installations.

Par ailleurs, 181,80 € de redevance pour défaut de branchement à l'égout ont été perçues en 2015.

Le résultat d'exploitation est donc déficitaire de - 9 372,89 €. La prise en compte du résultat de clôture de l'année passée (47 107,18 €) rend la section de fonctionnement excédentaire de 37 734,29 €.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Aucune dépense n'est à constater en investissement pour l'exercice 2015.

Les seules recettes d'investissement réalisées correspondent à l'amortissement du mobilier acquis les années précédentes, soit 628 €.

Le solde de la section d'investissement est donc excédentaire de 628 €. Par ailleurs, aucun reste à réaliser n'est constaté sur l'exercice 2015.

Monsieur Gérard SANTOSUOSSO rapporteur entendu,

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Pascal BLANC sort de la salle et M. de GERMA Y fait procéder au vote.

Après en avoir délibéré,

Budget Annexe Assainissement Collectif

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés avec 41 voix "Pour" et 5 Abstentions, sachant que M. Pascal BLANC n'a pas pris part au vote :

- **donne acte de la présentation faite du Compte Administratif 2015 du budget assainissement collectif,**
- **reconnait la sincérité des restes à réaliser du budget Assainissement Collectif,**
- **arrête les résultats tels qu'ils sont établis dans les documents budgétaires précités,**
- **adopte le Compte Administratif 2015 du budget assainissement collectif.**

Budget Annexe Assainissement Non Collectif (SPANC)

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés, sachant que M. Pascal BLANC n'a pas pris part au vote :

- donne acte de la présentation faite du Compte Administratif 2015 du budget assainissement non collectif,
- arrête les résultats tels qu'ils sont établis dans les documents budgétaires précités,
- adopte le Compte Administratif 2015 du budget assainissement non collectif.

Fait à Bourges, le 28 juin 2016

Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président,

★ Gérard SANTOSUOSSO

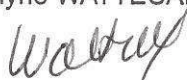


Le Président certifie sous sa responsabilité
le caractère exécutoire du présent acte
Dépôt Préfecture le Publication du

06 JUIL. 2016

05 JUIL. 2016

Pour le Président et par délégation,
La Responsable Service des Assemblées,
Evelyne WATTECAMPS



La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la transmission au Représentant de l'Etat et de sa publication ou de sa notification.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24180050700030	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT BOURGES PLUS
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE BOURGES-MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF (2)

ANNEE 2015

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	10
B2 - Balance générale du budget - Recettes	11

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	30
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	31
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	32
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	33
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	34
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	38
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	39
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	45
A8.3 - Opérations liées aux cessions	46
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	47
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	48
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	49
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	50
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires Délibération n°21 du 07/12/2015.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	9 136 198,58	G	10 955 045,23	G-A	1 818 846,65
	Section d'investissement	B	3 807 161,12	H	4 127 646,72	H-B	320 485,60

		DEPENSES		RECETTES	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	1 094 689,07 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	508 507,74 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	13 451 867,44	Q= G+H+I+J	16 177 381,02	=Q-P	2 725 513,58

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	10 000,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	1 810 331,88	L	364 560,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	1 820 331,88	= K+L	364 560,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	9 146 198,58	= G+I+K	12 049 734,30	2 903 535,72	
	Section d'investissement	= B+D+F	6 126 000,74	= H+J+L	4 492 206,72	-1 633 794,02	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	15 272 199,32	= G+H+I+J+K+L	16 541 941,02	1 269 741,70	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	10 000,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		10 000,00		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations				0,00
73	Produits issus de la fiscalité				0,00
74	Subventions d'exploitation				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	1 810 331,88	L	364 560,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00

BOURGES PLUS - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - CA - 2015

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	364 560,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	32 567,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	95 541,36	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 682 223,52	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Liste des reports de fonctionnement - dépenses

Nature	Fonction	Objet de l'engagement	Montant Budgétaire
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles			10 000,00 €
6742		SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES D'EQUIPEMENT	10 000,00 €
TOTAL			10 000,00 €

Arrêté le présent état à la somme de dix mille euros.



Le Président,


Pascal BLANC

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Liste des reports d'investissement - dépenses

Nature	Fonction	Objet de l'engagement	Montant Budgétaire
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles			32 567,00 €
2031		FRAIS D'ETUDES	16 317,00 €
2051		CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	16 250,00 €
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles			95 541,36 €
21562		MATERIEL SPECIFIQUE EXPLOITATION SERVICE ASSAINISSEMENT	22 728,22 €
2182		MATERIEL DE TRANSPORT	67 841,00 €
2183		MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	4 972,14 €
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles			1 682 223,52 €
2313		CONSTRUCTIONS	21 007,00 €
2315		INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	1 661 216,52 €
TOTAL			1 810 331,88 €

Arrêté le présent état à la somme d'un million huit cent dix mille trois cent trente et un euros et quatre-vingt-huit centimes.



Le Président,


Pascal BLANC

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Liste des reports d'investissement - recettes

Nature	Fonction	Objet de l'engagement	Montant Budgétaire
Chapitre 13 - Subventions d'investissement			364 560,00 €
13111		SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AGENCE DE L'EAU	364 560,00 €
TOTAL			364 560,00 €

Arrêté le présent état à la somme de trois cent soixante-quatre mille cinq cent soixante euros.



Le Président,


Pascal BLANC

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	3 050 600,00	2 369 237,55	395 947,87	0,00	285 414,58
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 295 000,00	3 236 824,19	20 633,57	0,00	37 542,24
014	Atténuations de produits	980 000,00	258 429,00	610 258,00	0,00	111 313,00
65	Autres charges de gestion courante	61 500,00	46 145,63	0,00	0,00	15 354,37
Total des dépenses de gestion courante		7 387 100,00	5 910 636,37	1 026 839,44	0,00	449 624,19
66	Charges financières	384 000,00	170 679,50	168 077,62	0,00	45 242,88
67	Charges exceptionnelles	382 000,00	210 681,62	0,00	10 000,00	161 318,38
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	92 624,61				
Total des dépenses réelles d'exploitation		8 245 724,61	6 291 997,49	1 194 917,06	10 000,00	748 810,06
023	Virement à la section d'investissement (4)	1 766 164,46				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 852 500,00	1 649 284,03			203 215,97
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 618 664,46	1 649 284,03			1 969 380,43
TOTAL		11 864 389,07	7 941 281,52	1 194 917,06	10 000,00	2 718 190,49
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	14 979,39	0,00	0,00	-14 979,39
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 047 900,00	10 150 351,99	0,00	0,00	-102 451,99
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	33 410,85	0,00	0,00	-33 410,85
75	Autres produits de gestion courante	307 200,00	316 015,78	0,00	0,00	-8 815,78
Total des recettes de gestion courante		10 355 100,00	10 514 758,01	0,00	0,00	-159 658,01
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	167 000,00	213 176,11	0,00	0,00	-46 176,11
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	7 600,00	7 600,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		10 529 700,00	10 735 534,12	0,00	0,00	-205 834,12
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	240 000,00	219 511,11			20 488,89
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		240 000,00	219 511,11			20 488,89
TOTAL		10 769 700,00	10 955 045,23	0,00	0,00	-185 345,23
Pour information		1 094 689,07				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	287 926,20	72 497,54	32 567,00	182 861,66
21	Immobilisations corporelles	554 140,09	273 082,59	95 541,36	185 516,14
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 502 460,42	2 522 008,47	1 682 223,52	298 228,43
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 344 526,71	2 867 588,60	1 810 331,88	666 606,23
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	740 000,00	693 488,71	0,00	46 511,29
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	740 000,00	693 488,71	0,00	46 511,29
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 084 526,71	3 561 077,31	1 810 331,88	713 117,52
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	240 000,00	219 511,11		20 488,89
041	Opérations patrimoniales (2)	200 000,00	26 572,70		173 427,30
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	440 000,00	246 083,81		193 916,19
	TOTAL	6 524 526,71	3 807 161,12	1 810 331,88	907 033,71
	Pour information	508 507,74			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	934 880,00	172 300,00	364 560,00	398 020,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	400 000,00	400 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 334 880,00	572 300,00	364 560,00	398 020,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	1 879 489,99	1 879 489,99	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 879 489,99	1 879 489,99	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 214 369,99	2 451 789,99	364 560,00	398 020,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	1 766 164,46			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 852 500,00	1 649 284,03		203 215,97
041	Opérations patrimoniales (2)	200 000,00	26 572,70		173 427,30
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 818 664,46	1 675 856,73		2 142 807,73
	TOTAL	7 033 034,45	4 127 646,72	364 560,00	2 540 827,73
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 765 185,42		2 765 185,42
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 257 457,76		3 257 457,76
014	Atténuations de produits	868 687,00		868 687,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	46 145,63		46 145,63
66	Charges financières	338 757,12	0,00	338 757,12
67	Charges exceptionnelles	210 681,62	0,00	210 681,62
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 649 284,03	1 649 284,03
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	7 486 914,55	1 649 284,03	9 136 198,58

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 136 198,58
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	219 511,11	219 511,11
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	693 488,71	0,00	693 488,71
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	72 497,54	0,00	72 497,54
21	Immobilisations corporelles (6)	273 082,59	1 316,17	274 398,76
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 522 008,47	25 256,53	2 547 265,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	3 561 077,31	246 083,81	3 807 161,12

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	508 507,74
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	4 315 668,86
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	14 979,39		14 979,39
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 150 351,99		10 150 351,99
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	33 410,85		33 410,85
75	Autres produits de gestion courante	316 015,78		316 015,78
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	213 176,11	219 511,11	432 687,22
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	7 600,00	0,00	7 600,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	10 735 534,12	219 511,11	10 955 045,23

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	1 094 689,07
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 049 734,30
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	172 300,00	0,00	172 300,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		46 500,00	46 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	400 000,00	0,00	400 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	9 883,57	9 883,57
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	16 689,13	16 689,13
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 594 714,93	1 594 714,93
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			8 069,10	8 069,10
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	572 300,00	1 675 856,73	2 248 156,73

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	1 879 489,99
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 127 646,72
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	3 050 600,00	2 369 237,55	395 947,87	0,00	285 414,58
604	Achats d'études, prestations de services	210 900,00	196 788,92	9 331,33	0,00	4 779,75
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	422 700,00	369 603,70	48 191,90	0,00	4 904,40
6062	Produits de traitement	238 000,00	208 884,46	23 159,88	0,00	5 955,66
6063	Fournitures entretien et petit équipt	84 483,89	53 746,01	17 208,11	0,00	13 529,77
6064	Fournitures administratives	5 100,00	995,01	0,00	0,00	4 104,99
6066	Carburants	58 500,00	50 274,45	3 597,04	0,00	4 628,51
6068	Autres matières et fournitures	139 304,17	80 835,24	35 086,77	0,00	23 382,16
611	Sous-traitance générale	910 500,00	760 093,69	124 094,11	0,00	26 312,20
6132	Locations immobilières	55 700,00	53 512,00	0,00	0,00	2 188,00
6135	Locations mobilières	116 380,00	88 362,54	10 589,32	0,00	17 428,14
614	Charges locatives et de copropriété	2 000,00	1 856,37	0,00	0,00	143,63
6152	Entretien et réparat° biens immobiliers	181 078,41	148 231,93	31 157,47	0,00	1 689,01
61551	Entretien matériel roulant	82 500,00	39 175,17	1 353,55	0,00	41 971,28
61558	Entretien autres biens mobiliers	64 000,00	41 190,02	15 037,63	0,00	7 772,35
6156	Maintenance	84 971,59	60 450,63	7 414,91	0,00	17 106,05
6161	Multirisques	17 000,00	16 373,39	0,00	0,00	626,61
6168	Autres	42 000,00	37 692,26	0,00	0,00	4 307,74
618	Divers	47 211,00	29 464,80	1 809,00	0,00	15 937,20
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	105,00	101,35	0,00	0,00	3,65
6226	Honoraires	21 000,00	0,00	0,00	0,00	21 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	637,50	0,00	0,00	1 362,50
6228	Divers	30 816,11	18 387,48	3 474,42	0,00	8 954,21
6231	Annonces et insertions	12 661,00	6 827,85	0,00	0,00	5 833,15
6236	Catalogues et imprimés	8 800,00	550,00	0,00	0,00	8 250,00
6241	Transports sur achats	5 000,00	3 324,69	0,00	0,00	1 675,31
6251	Voyages et déplacements	3 670,00	3 675,95	0,00	0,00	-5,95
6255	Frais de déménagement	1 278,00	0,00	0,00	0,00	1 278,00
6256	Missions	13 352,00	1 293,10	0,00	0,00	12 058,90
6257	Réceptions	270,00	0,00	0,00	0,00	270,00
6262	Frais de télécommunications	45 750,00	43 325,85	1 317,11	0,00	1 107,04
6281	Concours divers (cotisations)	8 347,83	200,00	7 200,00	0,00	947,83
6282	Frais de gardiennage	15 000,00	7 697,70	3 623,15	0,00	3 679,15
6283	Frais de nettoyage des locaux	29 600,00	25 180,90	2 302,17	0,00	2 116,93
6287	Remboursements de frais	73 000,00	16 349,12	50 000,00	0,00	6 650,88
63512	Taxes foncières	4 100,00	135,00	0,00	0,00	3 965,00
6353	Impôts indirects	500,00	348,00	0,00	0,00	152,00
6358	Autres droits	2 000,00	1 796,47	0,00	0,00	203,53
6378	Autres taxes et redevances	11 021,00	1 876,00	0,00	0,00	9 145,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 295 000,00	3 236 824,19	20 633,57	0,00	37 542,24
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	547 755,64	547 755,64	0,00	0,00	0,00
6331	Versement de transport	17 352,00	18 052,52	0,00	0,00	-700,52
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	8 164,00	7 278,32	0,00	0,00	885,68
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	49 554,00	30 155,75	20 633,57	0,00	-1 235,32
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	2 527,36	0,00	0,00	-2 527,36
6411	Salaires, appointements, commissions	1 476 057,36	1 465 012,54	0,00	0,00	11 044,82
6414	Indemnités et avantages divers	445 144,00	430 524,08	0,00	0,00	14 619,92
6415	Supplément familial	42 585,00	33 436,76	0,00	0,00	9 148,24
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	274 554,00	253 097,30	0,00	0,00	21 456,70
6453	Cotisations aux caisses de retraites	398 044,00	440 964,68	0,00	0,00	-42 920,68
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	11 728,00	6 183,17	0,00	0,00	5 544,83
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	6 972,00	0,00	0,00	0,00	6 972,00
6471	Prestations directes	4 087,00	0,00	0,00	0,00	4 087,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	10 202,00	1 836,07	0,00	0,00	8 365,93
648	Autres charges de personnel	2 801,00	0,00	0,00	0,00	2 801,00
014	Atténuations de produits (4)	980 000,00	258 429,00	610 258,00	0,00	111 313,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	980 000,00	258 429,00	610 258,00	0,00	111 313,00
65	Autres charges de gestion courante	61 500,00	46 145,63	0,00	0,00	15 354,37

BOURGES PLUS - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - CA - 2015

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	35 000,00	23 833,85	0,00	0,00	11 166,15
6542	Créances éteintes	25 000,00	22 311,78	0,00	0,00	2 688,22
658	Charges diverses de gestion courante	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		7 387 100,00	5 910 636,37	1 026 839,44	0,00	449 624,19
66	Charges financières (b) (5)	384 000,00	170 679,50	168 077,62	0,00	45 242,88
66111	Intérêts réglés à l'échéance	399 524,00	351 047,70	0,00	0,00	48 476,30
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-16 000,00	-180 676,97	168 077,62	0,00	-3 400,65
6688	Autre	476,00	308,77	0,00	0,00	167,23
67	Charges exceptionnelles (c)	382 000,00	210 681,62	0,00	10 000,00	161 318,38
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	364 200,00	207 881,62	0,00	0,00	156 318,38
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	12 800,00	2 800,00	0,00	10 000,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	92 624,61				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		8 245 724,61	6 291 997,49	1 194 917,06	10 000,00	748 810,06
023	Virement à la section d'investissement	1 766 164,46				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	1 852 500,00	1 649 284,03			203 215,97
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	6 000,00	0,00			6 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 790 000,00	1 594 714,93			195 285,07
6812	Dot. amort. Charges exploit. à répartir	10 000,00	8 069,10			1 930,90
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	46 500,00	46 500,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 618 664,46	1 649 284,03			1 969 380,43
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 618 664,46	1 649 284,03			1 969 380,43
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 864 389,07	7 941 281,52	1 194 917,06	10 000,00	2 718 190,49
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	168 077,62
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	180 676,97
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-12 599,35

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisionssemi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	14 979,39	0,00	0,00	-14 979,39
64198	Autres remboursements	0,00	12 548,08	0,00	0,00	-12 548,08
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	2 431,31	0,00	0,00	-2 431,31
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 047 900,00	10 150 351,99	0,00	0,00	-102 451,99
704	Travaux	892 000,00	843 331,84	0,00	0,00	48 668,16
70611	Redevance d'assainissement collectif	8 065 900,00	8 343 793,99	0,00	0,00	-277 893,99
706121	Redevance modernisation des réseaux	980 000,00	868 686,02	0,00	0,00	111 313,98
7084	Mise à disposition de personnel facturée	110 000,00	94 540,14	0,00	0,00	15 459,86
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	33 410,85	0,00	0,00	-33 410,85
748	Autres subventions d'exploitation	0,00	33 410,85	0,00	0,00	-33 410,85
75	Autres produits de gestion courante	307 200,00	316 015,78	0,00	0,00	-8 815,78
754	Redevances défaut branchement égout	158 600,00	154 818,53	0,00	0,00	3 781,47
758	Produits divers de gestion courante	148 600,00	161 197,25	0,00	0,00	-12 597,25
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		10 355 100,00	10 514 758,01	0,00	0,00	-159 658,01
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	167 000,00	213 176,11	0,00	0,00	-46 176,11
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	0,00	1 692,66	0,00	0,00	-1 692,66
7718	Autres produits except. opérat° gestion	86 000,00	131 499,51	0,00	0,00	-45 499,51
775	Produits des cessions d'immobilisations	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
778	Autres produits exceptionnels	75 000,00	79 983,94	0,00	0,00	-4 983,94
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	7 600,00	7 600,00			0,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	7 600,00	7 600,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		10 529 700,00	10 735 534,12	0,00	0,00	-205 834,12
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	240 000,00	219 511,11			20 488,89
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	240 000,00	219 511,11			20 488,89
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		240 000,00	219 511,11			20 488,89
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		10 769 700,00	10 955 045,23	0,00	0,00	-185 345,23
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		1 094 689,07				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	287 926,20	72 497,54	32 567,00	182 861,66
2031	Frais d'études	261 426,20	69 907,20	16 317,00	175 202,00
2033	Frais d'insertion	10 000,00	2 340,34	0,00	7 659,66
2051	Concessions et droits assimilés	16 500,00	250,00	16 250,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	554 140,09	273 082,59	95 541,36	185 516,14
2111	Terrains nus	57 000,00	951,90	0,00	56 048,10
21562	Service d'assainissement	160 719,63	122 603,37	22 728,22	15 388,04
2182	Matériel de transport	255 491,00	113 673,00	67 841,00	73 977,00
2183	Matériel de bureau et informatique	76 229,46	30 904,87	4 972,14	40 352,45
2184	Mobilier	2 000,00	615,25	0,00	1 384,75
2188	Autres immobilisations corporelles	2 700,00	4 334,20	0,00	-1 634,20
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	4 502 460,42	2 522 008,47	1 682 223,52	298 228,43
2313	Constructions	103 245,12	68 929,36	21 007,00	13 308,76
2315	Installat°, matériel et outillage techni	4 383 681,30	2 438 734,48	1 661 216,52	283 730,30
238	Avances commandes immo. incorp.	15 534,00	14 344,63	0,00	1 189,37
Total des dépenses d'équipement		5 344 526,71	2 867 588,60	1 810 331,88	666 606,23
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	740 000,00	693 488,71	0,00	46 511,29
1641	Emprunts en euros	550 000,00	525 372,18	0,00	24 627,82
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	160 000,00	141 728,00	0,00	18 272,00
1681	Autres emprunts	3 611,47	0,00	0,00	3 611,47
1687	Autres dettes	26 388,53	26 388,53	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		740 000,00	693 488,71	0,00	46 511,29
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 084 526,71	3 561 077,31	1 810 331,88	713 117,52
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	240 000,00	219 511,11		20 488,89
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	240 000,00	219 511,11		20 488,89
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	20 000,00	27 981,34		-7 981,34
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	8 000,00	7 057,48		942,52
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	20 000,00	15 630,17		4 369,83
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	6 000,00	5 721,38		278,62
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	10 000,00	12 233,55		-2 233,55
13918	Autres subventions d'équipement	176 000,00	150 887,19		25 112,81
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	200 000,00	26 572,70		173 427,30
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	1 250,00		-1 250,00
2182	Matériel de transport	0,00	66,17		-66,17
2313	Constructions	0,00	8 180,00		-8 180,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	200 000,00	17 076,53		182 923,47
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		440 000,00	246 083,81		193 916,19
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 524 526,71	3 807 161,12	1 810 331,88	907 033,71
Pour information		508 507,74			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	934 880,00	172 300,00	364 560,00	398 020,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	901 880,00	117 320,00	364 560,00	420 000,00
1313	Subv. équipt Départements	33 000,00	33 000,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	21 980,00	0,00	-21 980,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	400 000,00	400 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	400 000,00	400 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 334 880,00	572 300,00	364 560,00	398 020,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 879 489,99	1 879 489,99	0,00	0,00
1068	Autres réserves	1 879 489,99	1 879 489,99	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 879 489,99	1 879 489,99	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 214 369,99	2 451 789,99	364 560,00	398 020,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 766 164,46			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	1 852 500,00	1 649 284,03		203 215,97
15182	Autres provisions pour risques	46 500,00	46 500,00		0,00
2111	Terrains nus	6 000,00	0,00		6 000,00
28031	Frais d'études	450 000,00	522 952,86		-72 952,86
28033	Frais d'insertion	6 000,00	5 558,00		442,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	25 000,00	27 313,00		-2 313,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	80 000,00	67 684,00		12 316,00
281532	Réseaux d'assainissement	520 000,00	366 245,37		153 754,63
281562	Service d'assainissement	90 000,00	81 610,23		8 389,77
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	140 000,00	123 483,47		16 516,53
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	265 000,00	248 841,65		16 158,35
2817562	Service d'assainissement (mad)	20 000,00	0,00		20 000,00
281784	Mobilier (mise à disposition)	2 000,00	0,00		2 000,00
28182	Matériel de transport	130 000,00	88 658,18		41 341,82
28183	Matériel de bureau et informatique	50 000,00	55 477,79		-5 477,79
28184	Mobilier	10 000,00	5 900,28		4 099,72
28188	Autres	2 000,00	990,10		1 009,90
4818	Charges à étaler	10 000,00	8 069,10		1 930,90
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 618 664,46	1 649 284,03		1 969 380,43
041	Opérations patrimoniales (6)	200 000,00	26 572,70		173 427,30
2031	Frais d'études	0,00	9 430,00		-9 430,00
2033	Frais d'insertion	0,00	453,57		-453,57
238	Avances commandes immo. incorp.	200 000,00	16 689,13		183 310,87
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 818 664,46	1 675 856,73		2 142 807,73
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		7 033 034,45	4 127 646,72	364 560,00	2 540 827,73
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					13 119 100,79									
1641 Emprunts en euros (total)					9 625 100,79									
00000031509	CREDIT AGRICOLE	05/01/2014	05/01/2014	05/01/2015	375 000,00	F	Taux fixe à 3.58 %	3,580	3,580		A	C	O	A-1
000311764 03	CREDIT MUTUEL	30/11/2012	30/11/2012	31/01/2013	800 000,00	F	Taux fixe à 4.73 %	4,730	4,790		S	C	O	A-1
001	SFIL CAFFIL	01/01/2003	01/01/2003	01/01/2004	43 773,40	F	Taux fixe à 7.1 %	7,100	7,100		A	P	O	A-1
036	CREDIT FONCIER DE FRANCE	25/05/1990	25/05/1990	25/02/2002	3 048 980,34	F	Taux fixe à 5.94 %	5,940	5,940		A	P	O	A-1
037	CREDIT AGRICOLE	28/08/1999	28/08/1999	30/09/2000	457 347,05	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	3,950		A	P	O	A-1
040	CAISSE D'EPARGNE	15/02/2002	15/02/2002	25/12/2003	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.9 %	4,900	4,900		A	P	O	A-1
063	CREDIT FONCIER DE FRANCE	20/07/2004	20/07/2004	25/07/2005	2 000 000,00	V	(Euribor 12 M-Floor -0.08 sur Euribor 12 M) + 0.08	2,440	2,480		A	P	O	A-1
064	CREDIT FONCIER DE FRANCE	25/12/2004	25/12/2004	25/12/2005	1 000 000,00	V	(Euribor 12 M-Floor -0.1 sur Euribor 12 M) + 0.1	2,440	2,480		A	P	O	A-1
1012013-Tirage 2	CAISSE D'EPARGNE	31/01/2011	31/01/2031	31/01/2012	500 000,00	F	Taux fixe à 3.34 %	3,340	3,390		A	C	O	A-1
MIN501919EUR	Banque Postale	19/12/2014	02/11/2015	02/11/2015	400 000,00	V	Eonia + 1.11	1,170	1,200		X	X	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					3 494 000,00									

BOURGES PLUS - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - CA - 2015

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
066	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	02/01/2007	02/01/2007	02/04/2007	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.77 %	3,760	3,880		T	C	O	A-1
068	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	02/01/2007	02/01/2007	02/04/2007	1 560 000,00	F	Taux fixe à 3.77 %	3,760	3,880		T	C	O	A-1
071	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	14/01/2009	14/01/2009	02/04/2009	934 000,00	F	Taux fixe à 3.94 %	3,940	4,060		T	C	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					395 828,00									
1681 Autres emprunts (total)					395 828,00									
110497802	Agence de l'Eau Loire Bretagne	26/11/2012	03/12/2012	31/01/2015	395 828,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					13 514 928,79									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		7 418 459,93					667 100,18	351 047,70	0,00	168 077,62
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 085 923,93					525 372,18	257 311,12	0,00	145 809,34
00000031509	N	0,00	A-1	356 250,00	18,01	F	Taux fixe à 3.58 %	3,570	18 750,00	13 425,00	0,00	12 576,61
000311764 03	N	0,00	A-1	639 999,98	11,58	F	Taux fixe à 4.73 %	4,720	53 333,34	32 164,00	0,00	12 613,32
001	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 7.1 %	0,000	5 173,26	367,30	0,00	0,00
036	N	0,00	A-1	1 876 153,80	10,15	F	Taux fixe à 5.94 %	5,920	118 661,59	118 492,03	0,00	94 417,44
037	N	0,00	A-1	119 600,66	3,75	F	Taux fixe à 1.4 %	1,400	28 875,28	2 078,66	0,00	418,60
040	N	0,00	A-1	178 183,53	1,98	F	Taux fixe à 4.9 %	4,890	82 899,12	12 793,05	0,00	121,26
063	N	0,00	A-1	605 879,16	3,57	F	Taux fixe à 4.69 %	4,740	142 558,91	35 589,27	0,00	12 550,28
064	N	0,00	A-1	509 856,80	8,98	F	Taux fixe à 4.88 %	4,930	50 120,68	27 706,44	0,00	414,68
1012013-Tirage 2	N	0,00	A-1	400 000,00	15,08	F	Taux fixe à 3.34 %	3,380	25 000,00	14 392,15	0,00	12 395,12
MIN501919EUR	N	0,00	A-1	400 000,00	0,06	V	Eonia + 1.11	0,950	0,00	303,22	0,00	302,03
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		2 332 536,00					141 728,00	93 736,58	0,00	22 268,28
066	N	0,00	A-1	650 000,00	16,00	F	Taux fixe à 3.77 %	3,810	40 000,00	25 800,41	0,00	6 126,25
068	N	0,00	A-1	1 014 000,00	16,00	F	Taux fixe à 3.77 %	3,810	62 400,00	40 248,65	0,00	9 556,95
071	N	0,00	A-1	668 536,00	16,75	F	Taux fixe à 3.94 %	3,980	39 328,00	27 687,52	0,00	6 585,08

BOURGES PLUS - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - CA - 2015

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		607 667,81					26 388,53	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		607 667,81					26 388,53	0,00	0,00	0,00
110497802	N	0,00	A-1	607 667,81	14,08	F	Taux fixe à 0 %	0,000	26 388,53	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		8 026 127,74					693 488,71	351 047,70	0,00	168 077,62

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

IV
A1.4

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	14	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	8 026 127,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencements de bâtiments	15	02/04/2004
L	Bâtiments durables	70	02/04/2004
L	Bâtiments légers	15	02/04/2004
L	Frais d'études mandatés avant le 01/01/2015	2	02/04/2004
L	Logiciels	2	02/04/2004
L	Matériel informatique	5	02/04/2004
L	Stations Epuration	60	02/04/2004
L	Mobilier, matériel électro	10	02/04/2004
L	Pompes, appareils électro	15	02/04/2004
L	Réseaux assainissement	60	02/04/2011
L	Véhicule supérieur à 3.5T	8	09/12/2011
L	Véhicules légers	5	09/12/2011
L	Frais d'études mandatés depuis le 01/01/2015	5	07/12/2015

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	45 600,00		0,00	45 600,00	0,00	45 600,00
Provision pour risque de non recouvrement	45 600,00	09/12/2015	0,00	45 600,00	0,00	45 600,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	45 600,00		0,00	45 600,00	0,00	45 600,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		7 600,00	7 600,00	7 600,00	0,00
Provision pour risque de non recouvrement	0,00	08/12/2014	7 600,00	7 600,00	7 600,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		7 600,00	7 600,00	7 600,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		980 000,00	912 999,82
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		740 000,00	693 488,71
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	550 000,00	525 372,18
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	160 000,00	141 728,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	3 611,47	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	26 388,53	26 388,53
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		240 000,00	219 511,11
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	240 000,00	219 511,11
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	912 999,82	1 810 331,88	508 507,74	3 231 839,44

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 612 664,46	III 1 649 284,03
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		3 612 664,46	1 649 284,03
15...	Provisions pour risques et charges		
15182	Autres provisions pour risques	46 500,00	46 500,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	450 000,00	522 952,86
28033	Frais d'insertion	6 000,00	5 558,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	25 000,00	27 313,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	80 000,00	67 684,00
281532	Réseaux d'assainissement	520 000,00	366 245,37
281562	Service d'assainissement	90 000,00	81 610,23
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	140 000,00	123 483,47
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	265 000,00	248 841,65
2817562	Service d'assainissement (mad)	20 000,00	0,00
281784	Mobilier (mise à disposition)	2 000,00	0,00
28182	Matériel de transport	130 000,00	88 658,18
28183	Matériel de bureau et informatique	50 000,00	55 477,79
28184	Mobilier	10 000,00	5 900,28
28188	Autres	2 000,00	990,10
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4818	Charges à étaler	10 000,00	8 069,10
021	Virement de la section d'exploitation	1 766 164,46	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 649 284,03	364 560,00	0,00	1 879 489,99	3 893 334,02

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	3 231 839,44
Ressources propres disponibles	IV	3 893 334,02
Solde	V = IV – II (3)	661 494,58

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				40 345,50	20 933,20	8 069,10	11 343,20
2012	Réorganisation des services Marché Delta SI 12.052	5	17/12/2012	40 345,50	20 933,20	8 069,10	11 343,20

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
02/01/2015	FOURNITURE ET LIVRAISON D'UN GENERATEUR A FUMEE	2 600,00	0,00	15
05/01/2015	AUTOSURVEILLANCE RESX EAUX USEES -SPS	1 433,35	0,00	0
05/01/2015	AGITATEUR STEP MARMAGNE	3 922,00	0,00	0
05/01/2015	MARCHE 12.073 AUTOSURV. RSX ASST TRAITEMENT DONNÉES	19 880,00	0,00	0
05/01/2015	13.044 EGOUT EU ALLÉE PRIVÉE 2 SAINT JOSEPH TROUY	20 223,43	0,00	0
05/01/2015	13.044 CONST&RENOV EGOUT EU RUE HENRI SALLE BGES	47 013,01	0,00	0
05/01/2015	13.044 EGOUT EU REPRISE ROUTE QUATRE VENTS BGES	12 047,50	0,00	0
05/01/2015	FOURNIT ET POSE PIEGE A SON/ SYSTM AIR VICIE LOCAL	9 500,00	0,00	0
05/01/2015	SUPPRESSION BRANCHEMENT GAZ PAV CHEMIN LA PRAIRIE	1 097,84	0,00	0
05/01/2015	POSE DE CARRELAGE LOCAUX TECHNIQUES SR BOURGES	3 360,72	0,00	0
05/01/2015	RELEVÉS TOPOGRAPHIQUES À ST GERMAIN	8 358,84	0,00	0
05/01/2015	RELEVÉS TOPOGRAPHIQUES À BOURGES	2 154,51	0,00	0
05/01/2015	Marché 13.044 - Place malus	11 492,58	0,00	0
05/01/2015	CLARIFICATEUR STEP ST GERMAIN	7 307,00	0,00	0
07/01/2015	NETTOYEUR HAUTE PRESSION	459,00	0,00	1
07/01/2015	KIT 4 COUSSINS + ALIM + VENTURI + 8 ESTRESILLONS	5 874,00	0,00	15
07/01/2015	MODIFI FEUX CARREFOUR BD AVENIR/RUE DU PRÉ DOULET	317,10	0,00	0
08/01/2015	MARCHE 12.072 INSTRUMENTATION RÉSEAUX	61 647,42	0,00	0
08/01/2015	MARCHE 10.036 CONSTRUCTION NOUVELLE STEP	18 109,00	0,00	0
08/01/2015	13.009 PRESTA TOPO RUE DU MINERAI CHAP ST URSIN	1 744,10	0,00	0
13/01/2015	TRANSPALETTE PESEUR 2 TONNES	862,75	0,00	1
13/01/2015	ROULEMENT REMISE A NEUF MOTOREDUCTEUR AVS N°10	3 314,00	0,00	0
20/01/2015	MARCHE 11.C33 FONTES POUR REGARDS	660,08	0,00	0
21/01/2015	MARCHE 11.016 MISE EN OEUVRE AUTOSURV. RÉSEAUX ASST	13 254,26	0,00	0
21/01/2015	13.009 PRESTA TOPO RUE JEAN MARIE TJI BAOU BOURGES	623,00	0,00	0
21/01/2015	13009 PRESTA TOPO RUE RAYMOND BOISDÉ À BOURGES	4 684,00	0,00	0
21/01/2015	13009 PRESTA TOPO CHEMIN DES COUDRES À TROUY	1 138,00	0,00	0
21/01/2015	13009 PRESTA TOPO RUE HAMEAU DU CARRÉ D'AS TROUY	1 503,00	0,00	0
22/01/2015	PACK MARCHÉS ONLINE : 100 UNITÉS DE PUBLICATION	2 083,34	0,00	0
22/01/2015	DÉTECTEUR FERROMAGNÉTIQUE	586,00	0,00	1
22/01/2015	CROCHET DE LEVAGE POUR CHARIOT ÉLÉVATEUR 1.5 T	507,38	0,00	1
23/01/2015	MARCHE 11.B04 REHAB RSX - CURAGE DES RÉSEAUX	13 382,90	0,00	0
23/01/2015	MARCHE 11.B04 RÉHABILITATION RÉSEAUX BOURGES	22 863,21	0,00	0
23/01/2015	REPRISE DU COLLECTEUR PASSAGE SIPHON RUE J.BOST	5 886,14	0,00	0
23/01/2015	DEMOLIT° PAVILLON, CLOTURE (Anc propriété PELTIER)	17 765,00	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
23/01/2015	DÉSAMIANTAGE PAVILLON (ANCIENNE PROPRIETE PELTIER)	8 600,00	0,00	0
23/01/2015	11088 TRANSF EFFLUENT CHAPELLE ST URSIN LOT2	8 405,60	0,00	0
29/01/2015	13.070 AMO STEP PHASE 3 - ASS.MO RELATIVE EU	29 520,20	0,00	0
30/01/2015	BOITIER CPU 530 AVEC ALIMENTATION SECTEUR 240 VA	1 419,50	0,00	15
30/01/2015	GROUPE ELECTROGENE ES8000 AVEC COFFRET DISJONCTE	1 252,00	0,00	15
04/02/2015	SEUIL EN U À SECTION TRIANGULAIRE AQUA UV/DN 300	5 298,00	0,00	15
04/02/2015	APPAREIL DE MESURE MULTIPARAMÈTRE	2 443,00	0,00	15
09/02/2015	PMGL RUE DU LOTISSEMENT MABILLOT ST DOULCHARD	662,80	0,00	0
09/02/2015	RÉHABILITATION POSTE DE RELÈVEMENT TONINS BOURGES	16 237,00	0,00	0
09/02/2015	COMPACTEUR-LAVEUR WAP 0,5 À 0,7 M3/H	5 296,15	0,00	0
10/02/2015	13009 PRESTA TOPO RUE GEORGES POMPIDOU À BOURGES	3 056,00	0,00	0
11/02/2015	12.069 DETECT°,GEOLOCALISAT° RSX RUE BRANLY À BGES	5 116,40	0,00	0
11/02/2015	MISSION SPS NIVEAU 3	613,00	0,00	0
12/02/2015	REPLACEMENT À NEUF POMPE DOSEUSE STEP ST GERMAIN	1 363,00	0,00	15
12/02/2015	11.D33 TAMPONS EN FONTE	59 990,44	0,00	0
12/02/2015	REMISE À NEUF MOTEUR LEROY 4P LSES225ST 37 KW B3	2 990,00	0,00	0
12/02/2015	REMISE À NEUF POMPE À FLOTTANTS KSB	2 950,00	0,00	0
12/02/2015	FONTAINE A EAU + FILTRE STEP ST SULPICE BOURGES	615,25	0,00	1
18/02/2015	DÉPOSE BRANCHEMT AÉRIEN DU PAVILLON CHEMIN PRAIRIE	353,70	0,00	0
18/02/2015	MISE NIVEAU D'OUVRAGES À BOURGES PAR SERVICE VILLE	76 136,09	0,00	0
19/02/2015	13B30 SONDAGE BD AVENIR, BRANCHEMT EU, EAUX PLUV..	34 194,37	0,00	0
19/02/2015	12B69 RUE ROLLINAT À BOURGES GÉOLOCALISATION	4 915,61	0,00	0
20/02/2015	13.005 RENOUVELLEMENT INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE	19 222,50	0,00	5
24/02/2015	FOURNITURE D'UNE POMPE DE STOCKAGE ARCOFOSS-AFIB	826,00	0,00	15
24/02/2015	RÉFECT° COMPLÈTE BÂCHE, REMPLACEMT EQUPT HYDRAULIQ	19 960,00	0,00	0
24/02/2015	MISE EN PLACE PROTECTION ANTIVOL DE CLOTURE RIGIDE	2 475,00	0,00	0
25/02/2015	RÉSIDENCE SABLIERE, LIAISON MARAIS ENCLCS CHATEAU	1 467,76	0,00	0
25/02/2015	13009 PRESTA TOPO RUE DU GRAND CHEMIN A TROUY	2 963,50	0,00	0
26/02/2015	14.053 AVANCE TVX AUTOSURVEILLANCE RESX ASST	14 344,63	0,00	0
06/03/2015	MARCHE 13.044 EGOUTS EAUX USEE RUE MONN BOURGES	24 140,00	0,00	0
06/03/2015	13044 REALISAT° VOIE ACCES RESEAU EU BD AVENIR BGE	1 249,00	0,00	0
06/03/2015	13.B44 RUE ROLLINAT À BOURGES POSE COLLECTEUR	26 499,86	0,00	0
06/03/2015	13.044 RUE RAVEL À BOURGES, POSE D'UN COLLECTEUR	148 491,18	0,00	0
06/03/2015	12.C15 ETUDE RESEAU EU ALLÉE DES MARRONNIERS	1 340,00	0,00	0
09/03/2015	CASQUES RADIOS BASE+STANDARD	2 684,00	0,00	15
09/03/2015	REMISE À NEUF POMPE WEMCO SL 100 R 7,5 KW	4 812,00	0,00	0
09/03/2015	COUR JL BONCOEUR ETUDE GÉOTECHNIQUE DES SOLS	1 480,00	0,00	0

BOURGES PLUS - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - CA - 2015

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
11/03/2015	REPRISE COLLECTEUR & REGARDS RUE JEAN LOUIS BRETON	40 191,46	0,00	0
13/03/2015	POMPE MONOBLOC À IMPULSEUR FLEXIBLE FIP	2 397,72	0,00	15
13/03/2015	POMPES FLYGT	29 443,00	0,00	15
13/03/2015	ECHANGEUR À PLAQUES BAT ASST RÉSEAUX	13 494,59	0,00	0
19/03/2015	MARCHE 12.072 TRAVAUX GÉNIE CIVIL ET VRD	97 838,50	0,00	0
25/03/2015	SONDES O2 ET TRANSMETTEURS	16 244,00	0,00	15
25/03/2015	CONSTAT D'HUISSIER RUE E. BRANLY À BGES	518,83	0,00	0
27/03/2015	12C15 ETUDES RSX EU RUES BRANLY,CHARCOT,VERLAINE	9 403,00	0,00	0
07/04/2015	POSTE RELÈVEMT GAUTHIERS-RACINES-ARC EN SUD-CANAL	14 437,00	0,00	0
09/04/2015	12.087 RENOUVELLEMENT INFRASTR INFORMATIQUE TELECOM	4 044,47	0,00	5
10/04/2015	13.B30 BRANCHT EU DÉVIAT° ANTENNE 1 RUE BRANLY BGE	18 523,66	0,00	0
10/04/2015	13.B30 EXTENS° RÉSX AVENUE DU MARÉCHAL LYAUTEY BGE	11 961,26	0,00	0
20/04/2015	POMPE RABATTEMENT FLOTTANT	329,00	0,00	1
20/04/2015	POSE SYPHON DERIVAT° EU 1 RUE BRANLY BOURGES	300,00	0,00	0
20/04/2015	RACCORDEMT REPRISE BRANCHT EU 3 RUE BRANLY BGES	1 300,00	0,00	0
21/04/2015	13.B44 RENOV° EGOUT EU REHAB RSX EU RUE RICHEL BGE	185 922,62	0,00	0
21/04/2015	13.B44 RHAB COLLECTEUR RUE COUBERTIN BOURGES	137 549,60	0,00	0
21/04/2015	11.B04 RÉHABILITATION COLLECTEUR SS TRAITANCE SOA	32 978,32	0,00	0
21/04/2015	11.B04 TRVX RÉHABILITATION DE RÉSEAUX ASST BOURGES	109 614,89	0,00	0
21/04/2015	11.B04 TVX REHAB° RSX ASST SS TRAITANCE ATEC REHAB	114 909,45	0,00	0
24/04/2015	CAPTEUR DE NIVEAUX CNPA 0-3 MÈTRES AVEC 10 METRES	1 861,50	0,00	15
24/04/2015	11.B04 RÉHABILITATION RSX À BOURGES& ST DOULCHARD	86 800,79	0,00	0
24/04/2015	CONSTAT D'HUISSIER ALLÉE DES MARRONNIERS & RUCHERS	887,66	0,00	0
04/05/2015	POMPE HIDROSTAL TYPE A2QR2-GG3 - 1.1 KW 3000 T/MN	1 749,00	0,00	15
04/05/2015	REMPLACEMENT COUVERTURE LOCAL ACTIM STEP BOURGES	7 943,03	0,00	0
04/05/2015	MODERN° AUTOMATISM STEPS AC ÉDIT° BILANS AUTOSURV	6 000,00	0,00	0
04/05/2015	COMPACTEUR-LAVEUR WAP 0,5 À 0,7 M3/H	12 357,68	0,00	0
13/05/2015	11.055 AVT1 MODIF TRAVX STAT° REFLT SUBDRAY	6 358,39	0,00	0
13/05/2015	12.C27 MISE A NIVEAU TAMPONS BGES MARMAGNE STD0U..	47 037,00	0,00	0
15/05/2015	KIT BRIDE 65/80 PIED FLYGT 80	91,86	0,00	1
15/05/2015	POMPE SUBMERSIBLE AMAREX NF 65-170/042ULG-158	862,16	0,00	15
15/05/2015	REMISE EN ETAT PORTAIL STATION EPURATION DE TROUY	1 680,00	0,00	0
15/05/2015	REHABILITATION CLOTURE STEP LA CHAPELLE ST URSIN	515,00	0,00	0
15/05/2015	REHAB CLOTURES SR VAL AURON INSTAL PORTAIL COULISS	3 946,00	0,00	0
15/05/2015	REHAB CLOTURES STATION EPURATION BOURGES	4 480,00	0,00	0
18/05/2015	CONSTRUCTION LIGNE RTC SR JURANVILLE	5 100,58	0,00	0
28/05/2015	BARRIERES SECURISATION PARCELLE PELTIER	1 075,00	0,00	0
09/06/2015	PORT + GASALERTMICROCLIP 4 GAZ AVEC CHARGEUR	422,00	0,00	1
09/06/2015	ETUDE GEOTECHNIQUE SOLS RUE MINERAL CHAPELLE ST UR	1 288,00	0,00	0

BOURGES PLUS - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - CA - 2015

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
09/06/2015	SR GRAND MAZIÈRES CG18 RÉALISATION D'ACCES AU SITE	4 337,13	0,00	0
15/06/2015	DIAGNOSTIC AMIANTE ENROBÉ TRANSF EFFLUENT TROUY BG	2 920,00	0,00	0
16/06/2015	13.B30 CREATION COLLECTEUR EU ALLEE MARONNIERS	34 696,62	0,00	0
18/06/2015	MISE CONFORMIT STEP MARMAGN TRX AMGT BASSIN TAMPON	29 700,00	0,00	0
19/06/2015	13.B44 RENOV° EGOUT EU RUE BRANLY A BOURGES	39 412,13	0,00	0
01/07/2015	FABRICATION ET POSE GOULOTTE SURVERSE STEP TROUY	5 016,00	0,00	0
07/07/2015	13.B44 CRÉATION RÉSEAU EU COUR J-L BONCOEUR BGES	100 556,80	0,00	0
17/07/2015	FOURNITURE APPAREILLAGES ÉLECTRIQUES POUR COMPTEUR	1 493,08	0,00	15
17/07/2015	TUYAUX REFOULEMENT CC POLY SP D152 PR MOTO-POMPE	1 406,40	0,00	15
17/07/2015	INSTALLATION PRISE RECHARGEMENT VEHICULE ELECTRIQ	1 642,35	0,00	10
20/07/2015	14.054 INFRA TRANSF EFFLU TROUY BGES VERS ASST BGE	10 878,00	0,00	0
24/07/2015	14.055 ACQ° VEHICULE BENNE UTILITAIRE 3.5T DT931AH	57 173,00	0,00	8
30/07/2015	15.005 ENTRET ELECTRO MECANQ POMPE FLYGT DXVM 50-7	410,00	0,00	1
30/07/2015	FOURNITURE & POSE D'UN SPEED O CLAR	12 300,00	0,00	0
05/08/2015	RELEVES ARCHITECTURAUX LGMT FONCTION STEP AVENIR	770,00	0,00	0
05/08/2015	MISE EN PLACE TRANSFORMATEUR DE SÉPARAT° 16KVA	2 691,85	0,00	15
05/08/2015	AUTOCONTROLE STEP BGES DISP PRLVMT MATIERE VIDANGE	21 980,00	0,00	0
05/08/2015	PAVAGE DE LA RUE ROLLINAT SUITE AUX TRAVAUX EU	5 888,78	0,00	0
13/08/2015	2 ABRIS DE CHANTIER 530 ET LOGO BOURGES PLUS	3 338,00	0,00	15
13/08/2015	DÉPLACEMENT DU PANNEAU DE COMPTAGE ERDF - 2 METRES	606,00	0,00	0
14/08/2015	11.024 DIVERS TRAVAUX DE TERRASSEMENTS	262,20	0,00	0
20/08/2015	13.B30 COUPURE RSX BCHMT PART ROUTE DES COULANGIS	4 650,14	0,00	0
21/08/2015	RECONNAISSANCE DÉTAILLÉES TOPOGRAPHIE D'UN SITE	10 630,00	0,00	0
21/08/2015	PERFORATEUR BOSCH GBH36 VF-LI PLUS	660,00	0,00	1
21/08/2015	REPRISE DE PAVAGE RUE BRANLY À BOURGES	2 578,91	0,00	0
26/08/2015	ETUDE GÉOTECHNIQUE TRANSFERT DES EFFLUENTS TROUY	14 350,00	0,00	0
26/08/2015	TRAVAUX DE BRANCHEMENT AVENUE D'ORLEANS	1 320,21	0,00	0
26/08/2015	RACCORDEMENT EDF PLACE RABELAIS	1 025,04	0,00	0
09/09/2015	REMBOURS MISE A BOUCHE A CLE S ALLENDE	558,00	0,00	0
28/09/2015	15.005 POMPE DOSEUSE LMI PVDF P583-362 N3	489,00	0,00	1
28/09/2015	15.0005 POMPE FLYGT NP 3153 SH 274 11KW 400V	5 520,00	0,00	15
28/09/2015	12.C15 ETUDE COUR JEAN LOUIS BONCOEUR À BOURGES	4 472,00	0,00	0
29/09/2015	MISE À NIVEAU TAMPONS (CONVENT° OUVRAGES ASST)	11 063,74	0,00	0
29/09/2015	PACK MARCHÉS ONLINE : 10 UNITÉS DE PUBLICATION	257,00	0,00	0
29/09/2015	LOCATION + MAINTENANCE LOGICIEL DX CONVERT	250,00	0,00	1
29/09/2015	PC DE BUREAU ORDINATEUR MP 705G	2 870,00	0,00	5
29/09/2015	RÉPARATION BANDE DE ROULEMENT CLARIFICATEUR	3 900,00	0,00	0
29/09/2015	11.B24 AMÉNAGEMENTS SR-STEP	17 052,80	0,00	0
29/09/2015	MODIFICATION EU - ETUDE 3 POMMES, MINERAUX & RICHET	5 280,00	0,00	0

BOURGES PLUS - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - CA - 2015

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
29/09/2015	TRAVAUX BRANCHEMENT RUE BERTHELOT À BOURGES	1 320,21	0,00	0
29/09/2015	COMPTAGE PRADO DÉPLACEMENT DÉRIVAT* FRÉ DOULET	789,00	0,00	0
30/09/2015	MARCHE 12.079 MO INFRASTR.TRANSF EFFUENTS MARMAGNE	500,00	0,00	0
05/10/2015	REMPLACEMENT ARMOIRE DE COMMANDE STEP MARMAGNE	28 980,00	0,00	0
08/10/2015	POSE CARRELAGE LOCAL COMMANDE STEP LA CHAPELLE	4 587,20	0,00	0
08/10/2015	13.B30 REPRISE / UN COLLECTEUR AMIANTE CIMENT EU	1 723,43	0,00	0
08/10/2015	14.071 RELEVÉS TOPOS DE 14 RUES À MARMAGNE	6 537,50	0,00	0
08/10/2015	FOURNITURE & POSE DÉBITMÈTRE BOUES STEP BERRY BOUY	2 945,00	0,00	0
08/10/2015	FOURNITURE&POSE DÉBITMÈTRE BOUES STEP MORTHOMIERS	2 945,00	0,00	0
14/10/2015	FRAIS D ACTES STEP INTERCO ÉCHANGE PENLOUP	951,90	0,00	0
15/10/2015	MINI GBIC COMPATIBLE CISCO PR SWITCHS MATÉRIEL RSX	372,84	0,00	1
15/10/2015	MOTORÉDUCTEUR PR POMPE À GRAISSES BORGER	1 180,40	0,00	10
20/10/2015	13.B44 VILLON, VERLAINE POSE COLLECTEUR	34 174,80	0,00	0
20/10/2015	FOURNITURE&POSE SUR CENTRIFUGEUSE D5 KIT TURBOJET	3 520,00	0,00	0
20/10/2015	BLINDAGE ALUMINIUM - PANNEAU ALU 300 X 500	5 830,40	0,00	10
20/10/2015	MOTORÉDUCTEUR COMPACTEUR STEP PLAIMPIED	807,18	0,00	1
22/10/2015	13.C30 IMPASSE DE PRIMAUGUET SUPPRESS° BOITE BCHMT	4 055,88	0,00	0
23/10/2015	ALARME INTRUSION STATION ÉPURATION PLAIMPIED	1 750,00	0,00	0
23/10/2015	ALARME INTRUSION STATION ÉPURATION BOURGES	11 590,00	0,00	0
28/10/2015	15.005 MOTEUR D'AÉROVIS LEROY 4P/37KW -TYPE LS	2 665,00	0,00	10
09/11/2015	14.053 TVX AUTOSURVEILLANCE RESEAUX ASST	62 828,09	0,00	0
09/11/2015	14.053 TVX AUTOSURVEILLANCE RSX ASST SS TRAITANCE	100 737,21	0,00	0
12/11/2015	MINI GBIC COMPATIBLE CISCO POUR SWITCHS 2960	248,56	0,00	1
12/11/2015	TVX ÉTANCHÉITÉ SUR REGARD DE REFOULEMENT	863,38	0,00	0
12/11/2015	FOURNITURE & POSE D'UN MOTORÉDUCTEUR STEP BOURGES	1 185,00	0,00	0
12/11/2015	BOITIERS TÉLÉGEST°/CAPTEURS SURVERSE/PINCE ENCRAGE	8 117,50	0,00	15
13/11/2015	12.D27 MISE À NIVEAU DE TAMPONS	16 742,00	0,00	0
17/11/2015	RACCORD ERDF RUE ANDRÉ CHARLES BOULLE ST DOULCHARD	9 735,38	0,00	0
17/11/2015	POSTE À SOUDER CITOTIG 1600 HPF	1 284,56	0,00	15
23/11/2015	13.B44 MINERAI RUE À LA CHAPELLE ST URSIN	49 718,09	0,00	0
25/11/2015	14.072 PRESTATIONS FONCIÈRES SUR BOURGES	1 237,80	0,00	0
25/11/2015	15.031 FOURNITURE ET POSE CLARIFICATEUR STEP MARM.	49 801,00	0,00	0
27/11/2015	POSE D'UN BATARDEAU EN INOX REGARD PLACE RABELAIS	695,00	0,00	0
30/11/2015	14.062 ACQUISITION PORTEUR HYDROCUREUR 14T VOLVO	56 500,00	0,00	8
30/11/2015	15.062 TRACEUR SCANNER COULEUR GRD FORMAT A0	4 146,50	0,00	5
01/12/2015	13.C30 RUE JEAN PERRIN SUPPRESS° 2 BOITES BCHMT	4 749,88	0,00	0
08/12/2015	RÉFECT° ARMOIRE ÉLEC + POSE APPAREILS DE COMPTAGE	23 549,00	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
08/12/2015	CONTENEUR LC20	3 800,00	0,00	10
08/12/2015	SCIE À SOL FS400LV	1 800,00	0,00	10
08/12/2015	PLUVIOMÈTRE SITES SR ASNIERES ET DUCLOS	1 062,00	0,00	10
09/12/2015	14.036 TESTS D'ÉTANCHÉITÉ SUR 7 SITES	7 911,73	0,00	0
10/12/2015	AUTOSURV. 2EME TR. INTÉGRAT* 8 NVX POINTS COMPTAGE	4 240,00	0,00	0
10/12/2015	POMPE SUBMERSIBLE GRUNFOSS SR CHANCELLERIE	3 164,98	0,00	15
16/12/2015	FOURNITURE & POSE DE 2 RAILS DE MANUTENTION	8 945,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		2 867 588,60	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

cf. : Etat joint au Budget Principal

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	0,00	6,00	5,80	0,00	5,80
Adjoint administratif de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif de 2ème classe	C	4,00	0,00	4,00	3,80	0,00	3,80
Rédacteur territorial	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		59,00	0,00	59,00	56,90	1,00	57,90
Adjoint technique de 1ère classe	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint technique de 2ème classe	C	19,00	0,00	19,00	19,00	0,00	19,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	11,00	0,00	11,00	11,00	0,00	11,00
Agent de maîtrise	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Ingénieur en chef de classe normale	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	4,00	0,00	4,00	2,90	0,00	2,90
Technicien principal de 1ère classe	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Technicien principal de 2ème classe	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		1,00	0,00	1,00	0,90	0,00	0,90
Technicien para-médical de classe supérieure	B	1,00	0,00	1,00	0,90	0,00	0,90
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

BOURGES PLUS - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - CA - 2015

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		66,00	0,00	66,00	63,60	1,00	64,60

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Ingénieur	A	TECH	602	0,00	3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				17 592,00		
Adjoint technique de 2ème classe (1)	C	TECH	321	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique de 2ème classe (1)	C	TECH		17 592,00	A	CAE
TOTAL GENERAL				17 592,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.


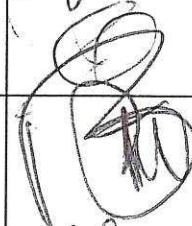
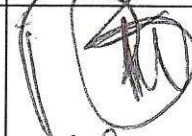
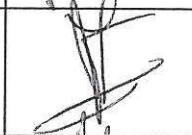
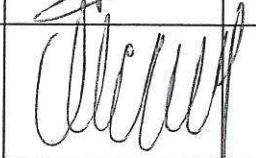
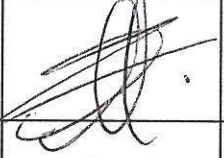
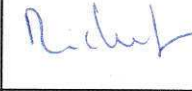
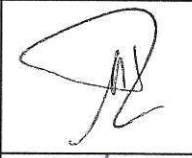


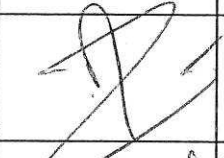
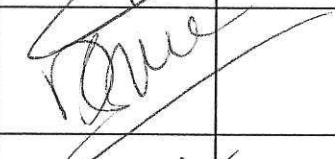

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BOURGES






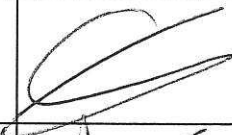

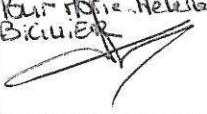
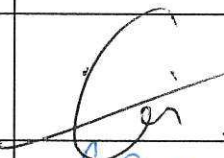



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 JUIN 2016




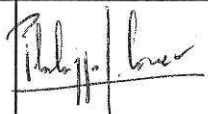
COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Budgets Annexes Assainissement Collectif et Assainissement Non Collectif

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	Émargement par procuration	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants	Émargement par procuration
BOURGES	BLANC Pascal	/	/			
BOURGES	FENOLL Véronique	VF	Pour Audrey DI PRINCE VF			
ANNOIX	MAZÉ Alain	<i>[Signature]</i>	Pour Roland CROUZE <i>[Signature]</i>	BRABANT Nicolas	/	
ST MICHEL DE VOLANGIS	POYET Denis	<i>[Signature]</i>		CARON Frantz	/	
ST JUST	BESTAZZONI Rodolphe	<i>[Signature]</i>		PORTIER Jacqueline	/	
LE SUBDRAY	SUPLIE Corinne	<i>[Signature]</i>		MOREAU Sylvie	/	
PLAIMPIED-GIVAUDINS	BARNIER Patrick	<i>[Signature]</i>		GUILLAUMIN Béatrice	/	
TROUY	SANTOSUOSSO Gérard	<i>[Signature]</i>	Pour Nadine HUBERT <i>[Signature]</i>			
ST DOULCHARD	BEZARD Daniel	<i>[Signature]</i>	Pour Paulette REY <i>[Signature]</i>			
MARMAGNE	de GERMAY Aymar	<i>[Signature]</i>		JACQUET Annie	/	
ST GERMAIN DU PUY	CAMUZAT Maxime	<i>[Signature]</i>				
LA CHAPELLE ST-URSIN	BEUCHON Yvon	Yvon	Pour Yvon REY Yvon			
BERRY-BOUY	GOIN Bernadette	<i>[Signature]</i>		CHALOPIN Jean-Pierre	/	

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	Émargement par procuration	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants	Émargement par procuration
MORTHOMIERS	GRAVELET Daniel			MILLET Pascal	/	
ARÇAY	HUCHINS Robert			BERNARD Pascal	/	
VORLY	BILLOT Bernard			LEFEBVRE Corinne	/	
LISSAY-LOCHY	VIAU Catherine			DELRUE Emmanuel	/	
BOURGES	MERCIER Philippe					
BOURGES	BONNEFOY Nathalie	Excusée, a donné pouvoir à M. Frédéric CHARPAGNE				
BOURGES	CHALON Benoît					
BOURGES	MICHEL Marcella					
BOURGES	MOUSNY Philippe		 Pour Pierre-Antoine GUINOT			
BOURGES	SVABEK Marie-Odile					
BOURGES	GUINOT Pierre-Antoine	Excusé, a donné pouvoir à M. Philippe Mousny				
BOURGES	PELLERIN Catherine	Absente				
BOURGES	REBEYROL Martial					
BOURGES	SERRE Danielle					
BOURGES	BERGERAULT Bénédicte					

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	Émargement par procuration	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants	Émargement par procuration
BOURGES	d'ORMESSON Wladimir	Absent				
BOURGES	MORDANT Annie					
BOURGES	CHARPAGNE Frédéric		Pour Madame BONNEFOL 			
BOURGES	PRENOIS Christelle					
BOURGES	MESEGUER Eric					
BOURGES	DI PRIMA Audrey	Excusée, a donné pouvoir à Mme Véronique FENOLL				
BOURGES	GUEGUEN Kévin					
BOURGES	GUERINEAU Jean-Michel		Pour Mme Hélène BICUÉ 			
BOURGES	BEDIN Yannick	Excusé				
BOURGES	BIGUIER Marie-Hélène	Excusée, a donné pouvoir à M. Jean-Michel GUERINEAU				
BOURGES	FRAGNIER Gérald	Excusé, a donné pouvoir à Mme Irène FELIX				
BOURGES	FELIX Irène		Pour Gérald FRAGNIER 			
BOURGES	SINSOULIER Agnès					
LA CHAPELLE ST-URSIN	MENEZ Agnès	Excusée, a donné pouvoir à M. Yvon BEUCHON				
ST DOULCHARD	CAMPAGNE Françoise					

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	Émargement par procuration	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants	Émargement par procuration
ST DOULCHARD	ALLEZARD Olivier					
ST DOULCHARD	PIETU Paulette	Excusée, a donné pouvoir à M. Daniel BEZARD				
ST DOULCHARD	DUMARÇAY Emmanuel					
ST DOULCHARD	GARON Mireille					
ST DOULCHARD	PERRIN Olivier	Absent				
ST GERMAIN DU PUY	DANCHOT Martine	Excusée				
ST GERMAIN DU PUY	JOLIVET Philippe					
ST JUST	BESTAZZONI Rodolphe			PORTIER Jacqueline		
TROUY	MOREAU Nadine	Excusée, a donné pouvoir à M. Gerard SANTOBUONO				
TROUY	GOGUERY Roland	Excusé, a donné pouvoir à M. Alain HAZÉ				

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 52
Nombre de membres présents : 38
Nombre de membres votants : 46
Nombre de suffrages exprimés : 41
VOTES : Pour: 41
 Contre:
 Abstentions : 5

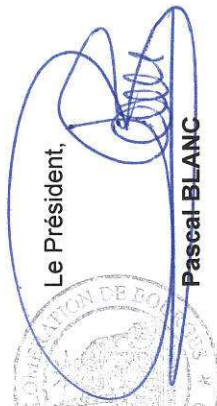
Date de convocation : 20 Juin 2016

Présenté par le Président
A Bourgesle 27 Juin 2016

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire
A Bourgesle 27 Juin 2016

Les membres, (voir document annexé)

Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en préfecture, le**6. JUL. 2016**.....et de la publication le - **5 JUL. 2016**
A Bourges, le 29 Juin 2016

Le Président,

Pascal-BLANC
